

Une mère porteuse raconte comment elle a porté les enfants de deux couples de Français

Publication: 19/06/2015 06h39 CEST Mis à jour: 19/06/2015 10h57 CEST

Tout a commencé par le coup de fil d'une amie d'enfance, courant 2007. "Elle avait des problèmes de fertilité et nous avons évoqué toutes les possibilités qui s'offraient à elle. Par miracle, elle a réussi à tomber enceinte mais j'ai continué à m'intéresser à ce que je pouvais faire pour aider ceux qui veulent un enfant et ne peuvent en avoir", se souvient Sandrine. Au téléphone, depuis les Etats-Unis où elle habite depuis 1998, cette Française de 43 ans raconte comment elle a fini par franchir le pas et devenir une mère-porteuse.

Mère-porteuse, une activité absolument interdite en France où la Gestation pour autrui (GPA) est illégale. François Hollande et Manuel Valls l'ont dit et répété à plusieurs reprises: [la GPA restera prohibée tant qu'ils seront au pouvoir](#). Ce qui n'empêche pas le gouvernement de regarder de près la situation des enfants nés via cette technique à l'étranger. Après que les ministres concernés ont refusé, en septembre 2014, de faire appel d'une décision de [la Cour européenne des Droits de l'homme \(CEDH\) qui a condamné la France](#), les regards se tournent vers [la Cour de cassation qui examine ce vendredi 19 juin](#), un recours pour retranscrire leur état civil en droit français.



Sandrine avec les deux papas pour lesquels elle a porté un enfant.

Cela pourrait concerner les deux enfants que Sandrine a mis au monde. Dans les deux cas, ce sont des couples de Français qui ont fait appel à elle. Le premier, en 2010, est un couple hétéro de la région lyonnaise. "La maman avait perdu un enfant et son utérus à 6 mois de grossesse. Elle avait ses ovocytes mais ne pouvait plus porter", précise-t-elle. Au départ, les Lyonnais se rapprochent de Sandrine par Internet pour obtenir de l'aide dans leurs démarches aux Etats-Unis. Elle ne travaille pas encore comme recruteuse de mère-porteuse (son activité

actuelle) mais aiguille les Français qui cherchent des informations sur la GPA aux Etats-Unis. "Je n'avais pas eu l'idée de porter pour des Français, pensant que ce serait trop difficile pour eux mais en réalité ce fut beaucoup plus un avantage qu'une complication, notamment au niveau de la langue", dit elle a posteriori.

"Le papa a coupé le cordon, la maman a allaité son enfant"

"On s'est rencontrés pendant l'été. Je suis venue en Europe, nous avons passé un week-end ensemble lors duquel nous avons sympathisé et décidé de tenter l'aventure. Ils sont venus aux Etats-Unis en août pour faire les examens médicaux et signer un contrat avec l'avocat. Le mois suivant, on a fait le premier transfert", se rappelle Sandrine. Malheureusement la grossesse ne se passe pas bien et doit être rapidement stoppée. Mais après plusieurs examens médicaux, une nouvelle tentative est lancée en février. "Quand on est mère porteuse, il faut accepter de mettre sa vie personnelle en pause pendant plus d'un an. Une grossesse, ce n'est jamais gagné d'avance. Ce n'est pas parce que vous êtes enceinte du premier coup que ça va marcher. Il faut accepter cet engagement car on signe pour trois transferts", précise Sandrine.

Pendant la grossesse qui se fait à près de 8000 km de distance, les deux familles sont en contact très réguliers. Mais des contacts virtuels, via Skype tous les deux-trois jours, des échanges de mails chaque semaine et des appels téléphoniques après les rendez-vous médicaux. "Je filmais l'échographie et leur envoyais mais nous tenions à ce qu'ils voient l'évolution en vrai. J'ai fait un aller-retour en France à la 22ème semaine de grossesse pour qu'on fasse un ultrason et qu'ils voient leur bébé bouger en vrai", raconte Sandrine qui se souvient d'un moment "très émouvant". Mais niveau émotion, ces quelques heures passées en France restent très loin du moment de l'accouchement une quinzaine de semaines plus tard.



Pendant la grossesse, Sandrine envoyait ce genre de photos chaque vendredi aux parents.

Le couple de Français est arrivé 48 heures avant la date prévue du déclenchement dans une clinique floridienne. "On est rentrés à 0h01 pour ne pas payer de journée supplémentaire. Ici, aux Etats-Unis, l'accouchement est un spectacle, vous pouvez avoir qui vous voulez dans la salle. C'est comme ça que ma propre mère a pu être là. Le papa était à ma tête, la maman entre mes jambes mais elle s'est sentie mal et elle est restée sur une chaise à côté. Dès que le bébé est sorti, le papa a coupé le cordon et l'enfant a tout de suite été donné à sa maman qui l'a pris sur son torse pour faire du peau à peau. Elle a même allaité son enfant car elle s'était provoqué

une montée de lait", sourit Sandrine qui rappelle aussi un point de droit essentiel. "La Floride reconnaît les parents d'intention dès que les embryons sont créés. Dès qu'il sort, le bébé n'est plus à moi. Sur l'acte de naissance, ce sont les parents qui sont inscrits. Moi, je suis sur les dossiers médicaux car je suis l'accoucheuse mais la seule maman qui existe c'est celle qui va l'élever."

Et que cela soit clair: jamais, Sandrine n'a considéré cet enfant comme le sien. "C'est l'enfant de mes amis, répond-elle quand on lui demande qui il est à ses yeux. Dès que je vois l'enfant hors de mon corps, je me demande comment il a pu être à l'intérieur. J'avais proposé aux parents d'enregistrer leur voix en lisant des histoires et je mettais des écouteurs sur mon ventre car je n'avais qu'une hantise, c'est que pendant les deux semaines que la famille est restée aux Etats-Unis, l'enfant réagisse à ma voix pour l'avoir entendu toute la grossesse et pas à celle de sa mère." Il n'en a rien été.

Une aventure familiale impossible sans le consentement des enfants

Depuis, les deux familles sont "bien évidemment" restées en contact. Elles échangent régulièrement par mail et communiquent via Skype plusieurs fois par an. C'est que les liens noués pendant cette période sont intenses. Rien à voir en tous cas avec d'éventuelles obligations contractuelles. Dans les contrats de GPA, on trouve pourtant toute sorte de clause. "Au-delà de ce qui est légal, vous pouvez coucher sur le papier des tonnes de précisions. Par exemple, un couple refusait que je me teigne les cheveux; ces parents étaient d'accord pour que je boive des sodas à condition qu'ils ne soient pas light. Ils voulaient bien que j'aie en Europe mais ils avaient précisé la date jusqu'à laquelle je pouvais prendre l'avion. Tout cela permet aux parents de vivre une grossesse comme ils aimeraient la vivre et à la mère porteuse de continuer à faire ce qu'elle aime", rapporte Sandrine.

Sandrine a témoigné en 2013 pour France 2.

Précédemment, elle a d'ailleurs vécu une expérience qui lui rappelle à quel point il est indispensable de n'avoir aucun désaccord avec les parents d'intention. En 2008, sa première tentative de GPA a viré au cauchemar, un vrai "hic" comme elle dit avec le recul. "Je suis tombé enceinte de jumeaux pour un couple d'Américains mais le cœur des embryons ne s'est jamais mis à battre. Seulement je n'avais pas l'autorisation d'avorter une grossesse sans l'accord des parents. J'ai donc perdu les deux jumeaux naturellement; ils me sont tombés entre les jambes à plusieurs jours d'intervalle. C'était d'autant plus difficile à vivre que j'ai perdu le premier en face de mes enfants. Ma fille avait sept ans, mon fils huit. C'est un peu traumatisant, avouez-le", lance-t-elle.

Traumatisant mais néanmoins pas rédhibitoire pour son envie de porter les enfants d'autres couples. "Ces étapes font partie de la vie. Plus d'une femme sur quatre perd une grossesse pendant le premier trimestre, sans forcément le savoir. Le problème avec les fiv et la GPA c'est qu'on est au courant de tout parce que c'est fait artificiellement", explique-t-elle. Cet épisode "calme" les velléités de Sandrine pendant un long moment. Trois ans exactement entre cette expérience et son aventure avec le premier couple de Français. Si l'on parle de "premier", c'est qu'il y en a eu un autre en 2013. Un couple d'hommes. "Ma fille avait 13 ans et déjà une âme militante. Elle m'a dit 'si tu recommences, fais le pour deux mecs car je suis sûre qu'il y a moins de femmes qui veulent porter pour eux'. Alors elle s'est mise sur Skype pour discuter avec les couples qui m'avaient contactée. Elle a posé des tas de questions pour finalement choisir un couple de Français qui lui plaisait et à qui j'ai donné un petit garçon il y a un an", raconte-t-elle pour donner une idée du degré d'implication de ses enfants.



Sandrine avec sa fille à la veille du second accouchement.

Légalement, aux Etats-Unis, une femme doit avoir eu des enfants pour devenir mère-porteuse. Mais plus encore que cette condition, Sandrine met l'accent sur le besoin d'un soutien sans faille de ses proches. "Être mère porteuse, c'est vraiment un truc familial qu'on ne peut pas faire à l'encontre de ses propres enfants. Bien sûr si vous demandez à mon fils, il vous dira que lorsque je suis enceinte, je suis insupportable, que je ne veux pas porter les courses en sortant du supermarché. Mais en réalité s'ils ne m'avaient pas soutenue, ça n'aurait pas été possible parce qu'on loupe des moments avec eux, des anniversaires." Sans parler de la possibilité d'être alitée et de ne plus pouvoir s'occuper d'eux, surtout s'ils sont plus jeunes. Le seul qui trouve quelque chose à redire, c'est son ex-mari qui lui a, un jour, reproché de gagner sa vie de cette manière.

Une compensation financière mais pas un "salaire"

Et pourtant, aussi important que soit la somme d'argent que Sandrine a touché (20.000 dollars sur les 100.000 que coûte tout le processus pour la famille qui a recours à la GPA puisqu'il faut ajouter les frais d'avocats, l'insémination, l'hospitalisation et l'agence), cela reste nettement moins que ce qu'elle gagnait dans son emploi dans la vente. Aux Etats-Unis, c'est même une condition: que la mère-porteuse ne soit pas une source de revenus comparables au job de la femme. "On parle beaucoup de ce que touche la mère-porteuse mais ça reste une somme faible au regard de la totalité. On dédommage une femme qui met sa vie de côté pendant de longs mois. Si vous prenez 20.000 dollars et que vous le divisez par le nombre de mois... trouvez ce que je touche par heure, vous verrez si c'est un salaire. Il est de toute façon très inférieur à celui que je gagnais. Et puis, j'ai beau aimé la grossesse, j'ai beau trouver mon corps joli quand je suis enceinte, l'aventure n'est pas toujours une partie de plaisir avec les traitements médicaux que vous devez prendre."

Voilà pourquoi, selon elle, ceux qui parlent d'autoriser la GPA sans contrepartie financière ne savent pas de quoi ils parlent. "Qui acceptera de mettre sa vie de côté pendant un ou deux ans pour un étranger sans aucune compensation", se demande Sandrine.

Elle-même est-elle prête à le faire une fois encore? "C'est la question à 100.000 dollars", dit-elle en souriant. A son âge, elle a encore légalement deux ans pour porter un enfant outre-Atlantique. "Mes parents ne me parlent plus si je recommence mais ma fille qui est une vraie

tête de mule, me dit 'rien que pour ça tu devrais recommencer'. Honnêtement, je pense que j'ai fini mais c'est quelque chose qui rend presque 'addict'. Au début, on ne se rend pas compte de l'immensité de ce que l'on accomplit. Mais au moment de l'accouchement, lorsqu'on voit ce couple devenir parent, il n'y a pas de mot pour décrire ce que l'on ressent, seulement des larmes de joie."